

## Cimetière

La commune ne dispose plus actuellement d'espaces en nombre suffisant au cimetière pour satisfaire aux inhumations à venir et aux demandes de concession pouvant être faites.

L'article 2223-2 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que « le terrain consacré à l'inhumation doit être cinq fois plus étendu que l'espace nécessaire pour y déposer le nombre présumé de morts qui peuvent y être enterrés chaque année ». Le nombre annuel moyen de décès de nos concitoyens s'élevant à 30 pour ces 3 dernières années, il apparaît aisément que le terrain résiduel disponible à l'arrière du cimetière n'est plus suffisant et que l'attribution de nouvelles concessions funéraires pourrait être limitée, à court terme. L'agrandissement du cimetière relevant d'une procédure spécifique (enquête publique...) pouvant générer des délais incontournables, le Conseil Municipal a réagi sans trop tarder et a décidé, à l'unanimité, lors du Conseil Municipal du 27 avril dernier, de procéder à l'achat des parcelles sises à l'arrière du cimetière actuel. Toutes les démarches sont actuellement en cours en vue de cette extension indispensable.



## Travaux

En raison des travaux d'assainissement et de réseaux requis par le chantier de l'ancien presbytère, la circulation sera perturbée, le temps des travaux, rue de l'école et rue de l'abbé Collowald (arrêtés municipaux du 5 février et 24 mai 2018).

Nous remercions les riverains et les parents d'élèves pour leur compréhension et leur patience.

## Restauration de monuments sur le site des Hauteurs

Sur proposition du SESMA (Service d'Entretien des Sépultures Militaires Allemandes) basé à Metz et émanation du VDK (Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge) et après accord de la commune, deux chantiers de nettoyage et de restauration de monuments et cimetières ont eu lieu du 28 mai au 7 juin et du 18 juin au 28 juin sur le site historique des Hauteurs de Spicheren.

Deux groupes de 10 soldats allemands bénévoles venus de Frankenberg/Sachsen, à 650KM de Spicheren, se sont retroussés les manches pour nettoyer stèles et dallages et tailler l'ensemble des végétaux attenants. **L'on ne peut que saluer une telle initiative de restauration du patrimoine et ce d'autant plus que ces actions vont continuer dans les 2 ans à venir et concerner l'ensemble des cimetières et monuments des Hauteurs.**



## Civisme

Nous rappelons une fois de plus que **les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés que du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h. Toutes ces activités sont strictement interdites les dimanches et jours fériés !**

## Des précisions sur la chasse

Afin de réduire la surpopulation de sangliers à l'origine de nombreux dégâts sur les parcelles cultivées, **l'activité chasse a lieu toute l'année à l'affût de nuit.** Il est donc demandé de ne pas se promener de nuit, pour ne pas déranger et ne pas se mettre en danger. Par ailleurs, les chiens errants chassent des animaux (plusieurs bêtes ont été retrouvées déchiquetées) et perturbent de ce fait la quiétude de la faune. Nous sollicitons les propriétaires afin qu'ils tiennent leurs chiens en laisse, conformément aux panneaux mis en place sur la plupart des sentiers. Les battues sont organisées de mi-octobre à fin janvier. La signalétique est alors à respecter, pour des raisons de sécurité.

**Mairie de Spicheren  
61, place de la Charente  
57350 Spicheren  
Tél : 03 87 85 31 01**

**Ont participé à la réalisation de ce bulletin :** Jean-Charles Giovanelli, Jacqueline Bousch, Christiane Hamann, Claude Klein, Claudine Klein, Stéphane Knoll, Laurence Malparty, Huguette Malick, Marcelle Riedemann, Christine Weiter, Marie-Andrée Welsch  
**Traduction :** Isabelle Giovanelli

Imprimé par nos soins Juin 2018



# SPICHEREN

[www.spicheren.fr](http://www.spicheren.fr) / [Mairie-spicheren@wanadoo.fr](mailto:Mairie-spicheren@wanadoo.fr)

# INFOS

JUIN 2018

Numéro 46

## Le mot du Maire

Chères Spicheroises,  
Chers Spicherois,

Le grand chantier a enfin démarré !

En fait, les premiers travaux visibles ont plutôt ressemblé à une démolition, ce qui a pu surprendre certain(e)s de nos concitoyen(ne)s. La phase la plus spectaculaire fut le moment où le presbytère « a perdu son chapeau », à savoir sa couverture et sa charpente d'origine : une mesure indispensable pour répondre aux multiples nouvelles normes. Il en fut de même de l'intérieur : les sols ont dû être entièrement remplacés par des dalles-béton et ce qui nous a le plus attristés, c'est de devoir renoncer à la restauration du bel escalier en bois reliant le rez-de-chaussée au premier étage, encore une fois pour raison de sécurité.

Puis, ce fut l'épisode du grand terrassement - un trou énorme au milieu du village ! - mais rassurez-vous, il sera bien vite comblé par la nouvelle structure dont les fondations et la mise en place des réseaux de tuyauterie sont déjà réalisées.

Un projet qui avance donc d'une manière satisfaisante et « visible » pour tous nos concitoyens.

Les préparatifs pour l'installation de la bibliothèque sont également en cours, même si celle-ci se voit « délocalisée » momentanément à l'étage de la mairie, ses locaux actuels devant être libérés pour être mis à disposition, à la prochaine rentrée scolaire, pour la classe supplémentaire à l'élémentaire.

Voilà une bonne nouvelle pour une commune alors qu'on ne parle, aux alentours, que de fermetures de classes.

Ce premier semestre 2018 se présente donc de manière plutôt positive et motivante pour la commune, une incertitude subsiste néanmoins : la compensation de la suppression de la taxe d'habitation pour laquelle l'Etat n'a pas su, à ce jour, nous donner une solution rassurante.



Votre Maire,  
Jean-Charles GIOVANELLI

## Prochaines manifestations

1<sup>er</sup> juillet : Fête au stade / mondial de football /USS  
7 juillet : Fête de quartier de La Brême d'Or à la place des boulistes  
12 juillet : Sortie organisée par la Bibliothèque Municipale de Spicheren au Festival International de Musique de Sarrebourg  
13 juillet : Fête Nationale (Feu d'artifice) / Place de la Charente avec le concours du CSN  
20 juillet : Sortie organisée par la Bibliothèque Municipale de Spicheren à Verdun au spectacle « Des flammes à la lumière ».  
12 août : Commémoration de la bataille du 6 août 1870/Souvenir Français  
26 août : Fête du village/CIA

**SPICHEREN EN  
CHIFFRES :**  
3846

C'est le nombre de plantes fleuries mises en place, ce printemps, par le service technique sur l'ensemble de la commune.

**Estivales** Les Estivales 2018 se dérouleront cet été sur 4 semaines consécutives, soit du lundi 9 juillet au vendredi 3 août inclus. L'accueil des enfants aura lieu du lundi au vendredi de 13H à 18H. Un accueil journalier est possible le mercredi avec restauration sur place à midi. Des sorties facultatives seront également proposées le vendredi.

**Public concerné**

Enfants de 6 ans (nés en 2012 ou avant), sortant de grande section maternelle à 15 ans (nés en 2003).

**Tarifs (à la semaine)**

Les tarifs sont échelonnés en fonction du quotient familial à partir de 2018

**Enfants domiciliés dans la commune**

1<sup>er</sup> enfant : QF>1201 : 20€ ; 602<QF<1200 : 15€ ; QF<601 : 10€  
2<sup>e</sup> enfant : QF>1201 : 15€ ; 602<QF<1200 : 13€ ; QF<601 : 8€

**Enfants domiciliés hors commune**

QF>1201 : 45€ ; 602<QF<1200 : 40€ ; QF<601 : 35€

**La prise en charge du mercredi matin avec repas**

QF>1201 : 10€ ; 602<QF<1200 : 9€ ; QF<601 : 8€

**La sortie du vendredi**

QF>1201 : 25€ ; 602<QF<1200 : 23€ ; QF<601 : 20€

**Les inscriptions se font en mairie dès maintenant, ne tardez pas : les places sont limitées à 96 par semaine.**



**Ecole**

Par lettre en date du 26 février 2018, les Services départementaux de l'Education Nationale ont informé la commune de l'attribution d'un 6eme poste élémentaire.

**En conséquence, à la rentrée prochaine, notre école biculturelle comptera 9 classes, contre 8 actuellement, se répartissant comme suit :**

- 3 classes de maternelle
- 6 classes en élémentaire.

Alors que l'heure est plutôt aux suppressions de postes un peu partout, nous ne pouvons que nous réjouir de cette ouverture qui contribuera à une amélioration de la qualité de l'enseignement dans notre école.



**Travaux**

De gros travaux auront lieu dans les mois à venir à l'école élémentaire. Ceux-ci auront pour objet la mise aux normes de ce bâtiment dans deux domaines :

- d'une part dans le cadre de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR),

par la mise en place de rampes et la création de toilettes aux normes PMR au rez-de-chaussée (rappelons que toutes les toilettes se situent actuellement au sous-sol)

- d'autre part dans le cadre de la sécurité des enfants, par la création à l'arrière du bâtiment d'une galerie fermée avec une coursive par - dessus, permettant une communication interne entre toutes les salles de classe ainsi que la suppression des entrées des locataires par la cour arrière.

**Acquisition d'un nouveau tracteur**

La commune vient de faire l'acquisition d'un nouveau tracteur muni de tous les équipements indispensables pour faire face à l'ensemble des travaux nécessaires, hiver comme été, sur le domaine public.



**Bibliothèque**

La bibliothèque municipale déménagera début juillet au 1<sup>er</sup> étage de la mairie, place de la Charente et y restera jusqu'à l'achèvement des travaux de la nouvelle bibliothèque, prévu fin 2019.

**La bibliothèque fermera ses portes le samedi 30 juin 2018 à 16H pour les rouvrir, place de la Charente, le jeudi 2 août. Les horaires du mois d'août seront les suivants : mardi et jeudi de 16H à 18H.**

Elle reprendra ses horaires d'ouverture habituels dès le mardi 4 septembre, soit le mardi de 16H à 18H, le mercredi de 11H à 12H, le jeudi de 16H à 18H, le vendredi de 18H à 19H et le samedi de 14H à 16H (à l'exception du 1<sup>er</sup> samedi du mois réservé exclusivement à l'heure du conte pour les tout-petits).



**Personnel communal**

Mikaël Meyer est présent au service technique depuis le 1<sup>er</sup>



mars dernier. Il apporte son concours lors des nombreuses tâches indispensables à l'entretien des espaces verts et au fleurissement communal.

Le service technique se compose actuellement de :

- Martial Bousch, Philippe Rosenkranz, Christian Wolff, Maxime Metzinger, Franck Decker, Jérémie Thoma et Mikaël Meyer



Par ailleurs, les administrés venus récemment en mairie auront sans doute remarqué une nouvelle venue, depuis ce printemps, au service administratif.

Il s'agit de Mme Anna - Véronique Giambrone qui remplace Mme Lorène Aufsatz, jusqu'à son retour de congé parental.

**Rénovation de l'habitat**

La CAFPP (Communauté d'agglomération Forbach Porte de France) propose un nouveau service d'accompagnement à la

rénovation énergétique : l'Espace Rénovation Habitat.

Le conseiller de ce service vous accompagnera dans vos démarches depuis la formulation de vos besoins jusqu'à l'achèvement de vos travaux. Ce service gratuit s'adresse aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs, quel que soit le montant de leurs revenus.

**N'hésitez pas à le contacter au 03 87 13 13 71 ou à : [moselleest@eie-lorraine.fr](mailto:moselleest@eie-lorraine.fr)**  
**Permanences : mercredi, jeudi, vendredi de 9H à 12h et de 13h30 à 17h30 à la CAFPP au 110, rue des Moulins**



**Recyclage des pneus**

La CAFPP va mettre en place, dès septembre, une collecte de pneus usagés, tous les 1ers mercredis du mois, sur son parking, au 110 rue des Moulins à Forbach. Ce service



concernera uniquement les particuliers de l'agglomération. La reprise (pneus de voitures, de quads ou de motos, propres et déjantés) se fera sur une base de 8 pneus gratuits par an et par foyer puis, si besoin, de 8 pneus supplémentaires facturés à raison de 2,50€ le pneu. Première collecte le 5 septembre prochain !

**Pensez à vous munir de votre Sydeme/pass**